

## APPEL A PROJETS COLLABORATEURS 2026 : ANNEXE 1 : TERRITOIRES ELIGIBLES

---

La Fondation a lancé cette année la 5<sup>ème</sup> édition de son appel à projets collaborateurs.

Pour être éligibles à cet appel à projets, les associations candidates doivent, entre autres, soumettre un projet se déployant dans l'un des territoires d'implantation du Groupe RATP.

Ces territoires correspondent aux agglomérations suivantes :

Aix-les-Bains  
Angers  
Annemasse  
Bayonne, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye  
Béziers  
Boulogne-sur-Mer  
Bourges  
Brest  
Brive-la-Gaillarde  
Caen  
Charleville-Mézières  
Creil  
Epernay  
Ile-de-France  
Laon  
La Roche-sur-Yon  
Laval  
Lorient  
Lyon  
Narbonne  
Quimper  
Quimperlé  
Saint-Julien-en-Genevois  
Saintes  
Thonon-les-Bains  
Toulon  
Vienne

---